

## **Appel à l'action d'Abuja pour le développement des statistiques du tourisme en Afrique**

Nous, les représentants africains d'administrations nationales du tourisme et d'autres secteurs apparentés, d'instituts de la statistique, d'organisations internationales et régionales, du secteur privé et des milieux universitaires, réunis lors du séminaire sur « *Les statistiques du tourisme, catalyseur du développement* » coorganisé par le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) le 5 juin 2018 à Abuja (Nigéria), à l'occasion de la soixante et unième réunion de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique :

1. Reconnaissons que le tourisme est un secteur socioéconomique porteur de transformation pouvant contribuer de manière considérable à la diversification des économies nationales et à l'amélioration des moyens de subsistance dans notre région. Les arrivées internationales et les recettes dans les destinations de la région ont enregistré une croissance soutenue ces dernières décennies. En 2017, les arrivées de touristes internationaux (visiteurs qui passent la nuit) dans les destinations de la région ont augmenté dans des proportions estimées à 8 % pour se situer à 63 millions, soit 5 % du total mondial. Cette forte dynamique devrait continuer à un rythme de 5 % à 7 % en 2018. Selon l'étude prospective de l'OMT à long terme: le tourisme à l'horizon 2030, la projection du nombre d'arrivées internationales est estimée à 134 millions en 2030. Cette part du tourisme mondial ne reflète pas pleinement l'immense potentiel du tourisme sur notre continent.
2. Reconnaître qu'un nombre toujours croissant de destinations dans le monde et, en particulier en Afrique, s'est ouvert au tourisme et y a investi, devenant un moteur essentiel du progrès socio-économique par la création d'emplois et d'entreprises, les recettes d'exportation et développement des infrastructures tout en contribuant à la conservation et à la préservation du patrimoine naturel et culturel.
3. Soulignons la nécessité d'améliorer la mesure du tourisme à l'aide de données statistiques officielles de qualité élevée couvrant toutes les dimensions du tourisme durable – économique, sociale et environnementale – afin de développer le potentiel du tourisme en Afrique, de mieux planifier et gérer le secteur et des décisions politiques fondées sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui servent de base à la transformation socio-économique et intégrative à long terme de l'Afrique.

**Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies**

4. Sommes conscients que, plus qu'un exercice technique, l'établissement et la mise en œuvre d'un système solide de statistiques du tourisme s'inscrivent dans une démarche politique et stratégique qui requiert une large mobilisation des parties prenantes dans la durée, un travail de collaboration, une coordination interinstitutionnelle et des impulsions données par les dirigeants.
5. Convenons que le développement des statistiques du tourisme passe par une collaboration et une coordination entre toutes les institutions nationales compétentes (comme l'administration nationale du tourisme, le bureau national de la statistique, la banque centrale et le service des migrations) et le secteur privé impliqué dans la compilation et la diffusion des statistiques du tourisme en raison de la nature transversale du tourisme.
6. Prenons fermement l'engagement d'appliquer les deux normes statistiques internationales des Nations Unies adoptées en 2008 pour la mesure du tourisme: *Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme*<sup>i</sup> et *Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008*<sup>ii</sup>. Ces deux normes statistiques permettent aux pays de produire des données crédibles et comparables – entre les pays, dans le temps et en association avec d'autres normes.
7. Réaffirmons notre engagement de produire des données adéquates et fiables, conformes aux dix Principes fondamentaux de la statistique officielle<sup>iii</sup>, en particulier d'utiliser des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international pour favoriser la cohérence et l'efficacité de nos systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.
8. Nous unissons à l'Appel à l'action de Manille pour la mesure du tourisme durable adopté à la *sixième Conférence internationale sur les statistiques du tourisme : mesurer le tourisme durable*<sup>iv</sup> et entériné par l'Assemblée générale de l'OMT<sup>v</sup>, en préconisant d'étendre la mesure du tourisme, axée principalement sur les aspects économiques, pour y inclure les dimensions environnementale, sociale et culturelle grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre statistique pour la mesure du tourisme durable<sup>vi</sup>.
9. Comprenons que le tourisme a un rôle à jouer dans la réalisation de l'Agenda 2030<sup>ix</sup> pour le développement durable des Nations Unies et que ses États membres ont inclus le tourisme dans trois de ses objectifs de développement durable (ODD) à

savoir: la croissance économique et emploi (ODD 8); consommation et production durables (ODD 12); et l'utilisation durable des ressources marines (ODD 14). Pour le suivi de l'Agenda 2030, la collecte des indicateurs du tourisme ODD fondée sur le Cadre statistique pour la mesure du tourisme durable est une priorité.

10. Soulignons la nécessité de destiner et de mobiliser des ressources financières et techniques au renforcement et à la modernisation de nos sources de données, dont les recensements, les données tirées d'enquêtes, les sources administratives et novatrices (comme les mégadonnées), les mécanismes de collecte et les systèmes de diffusion, tout en investissant dans le renforcement des capacités des ressources humaines.
11. Promouvoir la coopération au niveau régional et international dans le domaine des statistiques du tourisme, y compris la mise au point d'initiatives et de programmes conjoints, le renforcement de la coordination et le transfert de connaissances, en vue de franchir les différentes étapes du développement national des statistiques dans notre région.
12. Encourageons tous les pays africains à accroître leur contribution à la base de données de l'OMT de statistiques du tourisme, laquelle est la base la plus complète d'information statistique disponible dans le secteur du tourisme et diffusée mondialement au moyen du Compendium<sup>vii</sup> et de l'Annuaire des statistiques du tourisme<sup>viii</sup>, et qui est analysée et utilisée extensivement de multiples façons, parmi lesquelles à travers la production du Baromètre OMT du tourisme mondial.

Nous exprimons notre gratitude à notre hôte, le Gouvernement de la République fédérale du Nigeria, pour son accueil chaleureux et l'organisation remarquable du séminaire, mais aussi de porter avec force le message que des statistiques solides sont essentielles pour une gestion du tourisme durable au service du développement en Afrique.

---

<sup>i</sup> Organisation des Nations Unies et Organisation mondiale du tourisme. Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme (New York et Madrid, 2008). Consultables à l'adresse : <http://statistics.unwto.org/content/irts2008>

<sup>ii</sup> Commission des Communautés européennes. Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du tourisme, Organisation des Nations Unies. Compte satellite du tourisme : Recommandations concernant le cadre conceptuel 2008 (Luxembourg, Madrid, New York et Paris, 2008). Consultables à l'adresse : <http://statistics.unwto.org/content/tsarmf2008>

<sup>iii</sup> Principes fondamentaux de la statistique officielle (résolution 68/261 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 29 janvier 2014. Consultable à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx>)

- 
- iv Conférence organisée par le Gouvernement philippin et l'OMT à Manille (Philippines), du 21 au 24 juin 2017. Pour de plus amples informations : <http://statistics.unwto.org/mstconference>
- v À sa vingt-deuxième session tenue à Chengdu (Chine), du 11 au 16 septembre 2017. Résolutions consultables à l'adresse : [http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/pdf/a22\\_resolutions\\_en.pdf](http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/pdf/a22_resolutions_en.pdf)
- vi <http://statistics.unwto.org/mst>
- ix <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>.
- vii <http://statistics.unwto.org/content/compendium-tourism-statistics>
- viii <http://statistics.unwto.org/content/yearbook-tourism-statistics>